Association
chrétienne de solidarité
LA GERBE

Rapport d'activité 2020
Perspectives 2021

Le Jardin pour Tous, lieu de rencontres

Ferme Claris
62 chemin de Sauve, 30350 Lézan
04 66 92 01 08 – claris@lagerbe.org

La Maison d'à Côté
58 chemin de Sauve, 30350 Lézan
04 66 55 34 67 – pension@lagerbe.org

Le Temps Partagé
1 place du Château, 30350 Lézan
09 54 96 13 72 – tempspartage@lagerbe.org

www.**lagerbe-lezan**.org

UN LIEU A VIVRE

« Elargis l'espace de ta tente, tends des toiles supplémentaires, ne regarde pas à la dépense. Allonge les cordes de ta tente, consolide les piquets, car tu vas t'agrandir de tous côtés. »

Ce texte biblique, vieux de plus de 2600 ans, invite à ne pas se restreindre dans une perspective étriquée, alors qu'il s'adresse à un peuple en exil. Il résonne particulièrement face à notre actualité. L'épidémie nous a mis en exil de nous-mêmes, de nos relations sociales ou amicales, mais avec espérance nous avons continué les projets. Non pour devenir plus grands, mais pour s'étendre, pour s'enraciner dans ce territoire du Piémont Cévenol où La Gerbe s'est implantée il y a plus de 23 ans.

Tout en s'inscrivant dans des dispositifs réglementaires, l'association assemble des projets différents comme en un puzzle vivant. Les femmes victimes de violence rencontrent des habitants de la pension de famille, une dame de plus de 80 ans côtoie des petits de 0 à 3 ans, des enfants jouent et grandissent dans les ateliers, les salariés associent leur action à celle des bénévoles, les travaux du Temps Partagé s'achèvent avec l'aide d'amis et de villageois, les jeunes en service civique créent le Jardin pour Tous et préparent le Café associatif, et le Mas Latour en chantier laisse entrevoir un habitat solidaire.

Cette dynamique s'est maintenue grâce à l'élan fidèle des donateurs et à l'engagement sans faille de l'équipe des salariés et bénévoles, mais également grâce au soutien des pouvoirs publics qui s'est poursuivi en cette année singulière, et ce malgré la diminution de certaines activités. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés !

Philippe Fournier, président

INTRODUCTION

Transmettre, un maître mot pour cette année 2020. Nous l'avions annoncé et là, c'est effectif. Rémy Vergnon a postulé au printemps, est venu prendre contact avec nous pour voir au plus près le contexte et le contenu du travail. Lors d'une deuxième visite, il a rencontré l'équipe.

En septembre, il a occupé le poste de directeur adjoint et depuis il s'est adapté à sa nouvelle fonction. Elle conjugue les fonctions de responsable d'équipe que j'avais gardées, à celles de la gestion de l'association sur le pôle de Lézan, qui sont administrées par Philippe Fournier.

Il y a deux ans, j'ai remis à Sara Poungoué la fonction de responsable de l'accompagnement administratif et social des personnes accueillies sur le pôle Hébergement d'Urgence. Christine Travier est responsable du pôle Pension de Famille et Véronique Chapus du pôle Espace de Vie Sociale.

Je vais remettre l'ensemble de mes fonctions au début du deuxième trimestre 2021.

Je laisse une équipe qui connaît son travail et le vit avec conscience et joie. Je laisse un établissement qui a une réputation de sérieux, de bienveillance et de professionnalisme. Je laisse des lieux qui sont beaux, paisibles, porteurs de lumière. Cette passation se passe avec émotion mais en paix, nous sommes confiants pour l'avenir.

Je continue comme habitante de ce Lieu à Vivre.

Martine Fournier.

Et maintenant je laisse la place à Rémy.

INTRODUCTION (SUITE)

Depuis l'adolescence je suis sensibilisé à la Ferme Claris, et depuis septembre, j'ai le plaisir d'y contribuer pleinement. Approfondir les liens avec les résidents, l'équipe, les partenaires mais aussi découvrir les différents dossiers et leurs rouages, les projets et leurs complexités, c'est entrer dans ce processus de transmission du flambeau de la direction. Et c'est avec beaucoup d'humilité que je prends la continuité de Martine Fournier.

Plus le temps passe, plus je suis émerveillé par ce travail de pionnier auprès de Femmes Victimes de Violences démarré il y a tant années, alors que le Grenelle des violences conjugales s'est déroulé seulement en 2019.

Par ailleurs, je suis impressionné par l'état d'esprit dans lequel se déroule le travail, cette vie d'équipe, l'ambiance que l'on retrouve dans ce Lieu à Vivre : un esprit de bienveillance les uns envers les autres, où chacun (salariés, bénévoles ou résidents) a sa place bien précise, son rôle à jouer et ses capacités à mettre au service de la communauté.

Aujourd'hui, comme toutes ces années passées, nous continuerons à pratiquer le bien envers tout le monde, à être présent à la croisée des chemins d'hommes et de femmes que la vie a bousculés.

A LA CROISEE DES CHEMINS POUR :

- Centrer notre action sur la personne qui souffre, et qui a besoin d'une halte ;
- Responsabiliser la personne et lui permettre de se relever pour poursuivre la marche ;
- Être là, dans ses questionnements, se laisser interpeller par ''plus grand'' et partager ce qui nous anime ;
- Favoriser l'échange et le lien social et apprendre à voir la richesse de l'autre.

Avec l'équipe, les bénévoles et les partenaires, nous allons poursuivre ensemble les projets engagés au sein de la structure et continuer à les adapter à l'évolution de la société, des besoins et des dispositifs réglementaires, avec une volonté de garder cette dynamique de projet novateur.

Merci à Martine Fournier qui a su tant donner sans compter et pour ce qu'elle transmet chaque jour ! Au plaisir de collaborer avec elle au travers de partages, de conseils, et de vie comme fondatrice et habitante du lieu.

Rémy Vergnon.

COVID

La Covid a fait son apparition début 2020 et le confinement a été décrété le 15 mars. Le lien social a été fortement ébranlé et comme vous pourrez le voir dans le rapport d'activité, tout notre vécu a été impacté : taux d'hébergement plus faible, nombre d'ateliers divisé par deux, fêtes et rencontres annulées, personnel partiellement mis à l'arrêt, finances diminuées, projets retardés… Dans un Lieu à Vivre où le vécu partagé est essentiel, il nous a fallu imaginer une nouvelle façon de vivre dans le cadre du respect des normes sanitaires. Bien sûr, nous avons mis en place des mesures d'hygiène spécifiques. Nous étions comme une grande famille confinée, limitant les sorties aux courses regroupées pour le collectif et aux heures autorisées. Heureusement nous gardions le maraîchage et les brebis, et comme le disaient les résidents, au moins nous étions ensemble.

Après le confinement, rien n'est redevenu pareil, même si la vie économique a repris car la Covid était toujours là. Quelques-uns d'entre nous dans l'équipe ont été contaminés et mis en quarantaine, seuls deux résidents ont été atteints dans une forme plutôt bénigne. Et nous continuons à vivre masqués, prudents, attentifs aux nouvelles décisions gouvernementales, ajustant au mieux les règles au coup par coup tout en maintenant des rencontres limitées, espacées, nécessaires pourtant au bien-être moral du groupe des résidents, des accueillis et de l'équipe.

Nous avons hâte de pouvoir réouvrir nos ateliers, vivre à nouveau les rencontres avec les personnes du village et avec nos partenaires.

On apprivoise les moutons, invités du confinement

APERÇU SYNTHETIQUE DU RAPPORT

I/ HABITER ET VIVRE ENSEMBLE p. 7-22

Hébergement Ferme Claris : 2 ordonnances de protection. *Urgence* : 24 personnes hébergées. Impact de la crise sanitaire sur le taux de remplissage. *Stabilisation* : une femme a intégré un CHRS avec sa fille après une longue attente. Baisse du taux de remplissage (logement occupé par 1 seule personne). *ALT simple :* suite à l'obtention de titre de séjour, la famille est partie sur Lyon où elle a trouvé du travail. *Équilibre budgétaire* : peu de situations ayant permis l'octroi de prises en charge du Conseil Départemental. Aide financière par le chômage partiel.

Pension de famille La Maison d'à Côté : Baisse des activités collectives (pandémie). Adaptation au quotidien. Des arrivées et des départs vers une autonomie ailleurs, des formations ou emploi d'insertion. Équilibre budgétaire désormais assuré.

Projet de logement solidaire adapté Les Etoiles : Temps Partagé achevé. Réception de candidatures pour les logements séniors. Le Café associatif est aménagé, en attente d'ouverture. Démarrage du chantier au Mas Latour.

II/ ATELIERS D'EXPRESSION, SOLIDARITE ET CITOYENNETE p. 23-32

Espace de Vie Sociale : La vie de l'EVS continue, fortement impactée par l'épidémie. Le Jardin pour Tous se développe : les personnes du village et alentours s'impliquent. Soutien de la CAF pour la création du Café associatif.

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire : Davantage de participation des parents (avec des activités qui leur sont ouvertes).

Parentalité : Maintien des ateliers avec les personnes hébergées et leurs enfants pendant la pandémie. Pas d'ouverture à des participants extérieurs. Effet positif du soutien à la parentalité mesuré par des enquêtes auprès des mères.

Fraternité, vie citoyenne, activités solidaires d'autofinancement : Distribution de colis alimentaires. Résidents volontaires pour jardinage, cueillette, taille. Brocantes solidaires dans le respect des règles sanitaires.

III/ PERSPECTIVES 2021 p. 33-36

Changement de direction.
Participation au réseau violences conjugales. Implication dans le dispositif SIAO. Travaux d'entretien à la pension. Entrée des locataires à la MeP. Recrutement de l'animatrice.
Ouverture du Café. Création d'un Tiers Lieu Alimentaire. Soutien au lien entre les 3 maisons. Achèvement du Mas Latour.

IV/ DONNEES COMPLEMENTAIRES p. 37-56

Équipe - Budgets - Ateliers - Partenaires

CHAPITRE I :

HABITER ET VIVRE ENSEMBLE

Plusieurs dispositifs coexistent au sein de l'établissement. Ils poursuivent des objectifs spécifiques et sont décrits ci-après dans les pages qui leur sont propres.

- La Ferme Claris est dédiée à l'hébergement d'urgence et de stabilisation.
- La Passerelle est un dispositif ALT simple.
- La Maison d'à Côté est une pension de famille.
- Les Étoiles proposent du logement social.

8 places d'hébergement : 6 places Urgence et 2 places Stabilisation

- Même accompagnement proposé pour les 2 dispositifs
- Convention avec la DDCS et le Conseil Départemental

Urgence	Stabilisation
• 24 pers. hébergées 17 pers. entrées 15 pers. sorties	• 6 pers. hébergées 4 pers. entrées 3 pers. sorties

Urgence : Durée moyenne de séjour des ménages sortis : 355 jours

- **L'accueil est dédié en priorité aux femmes et familles victimes de violences conjugales :** *87 % des ménages victimes de violences*

- **Hébergement semi-collectif :** privilégier l'intimité et le partage

1 chambre et 3 studios individuels. Espaces communs : salle à manger, salon, cour, terrasse, salle d'activité...

- **Mise à l'abri, réponse au besoin de sécurité :** lieu discret en milieu rural, hébergement stable sans limite de durée, faible effectif

L'accueil et l'accompagnement :

CRITERES DE FLUX	2017	2018	2019	2020	Moyenne 2017-2020
Nb ménages hébergés	14	16	10	**15**	14
Nb ménages sortis	8	12	5	**10**	9
Nb personnes hébergées	26	34	17	**30**	27
Nb personnes entrées	16	25	9	**21**	18
Nb personnes sorties	17	26	8	**18**	17
Nb personnes au 01/01	10	9	8	**9**	9
Nb personnes au 31/12	9	8	9	**12**	10
Durée moyenne de séjour	219 j	89 j	145 j	**355 j**	202 j
Nb de nuitées	3078	3140	3206	**2664**	3022
Taux de remplissage	105%	108%	110%	**91%**	103%

La durée moyenne de séjour concerne les personnes sorties en 2020. Elle s'explique en particulier par 3 longs séjours prenant fin cette année : le placement d'une famille à la Ferme Claris par le juge des enfants, l'attente d'une réponse CHRS pour un ménage et l'attente de réponse administrative de la préfecture pour une dame.
La période du confinement lié à la Covid a aussi beaucoup impacté les démarches d'orientation.
Concernant la baisse du taux de remplissage, nous avons eu un départ juste avant le confinement et le studio n'a ensuite pas été occupé pour les raisons suivantes : pas d'appel pour une nouvelle orientation, et sous effectif du personnel lié à la crise sanitaire avec des familles demandant un accompagnement quotidien intensif.

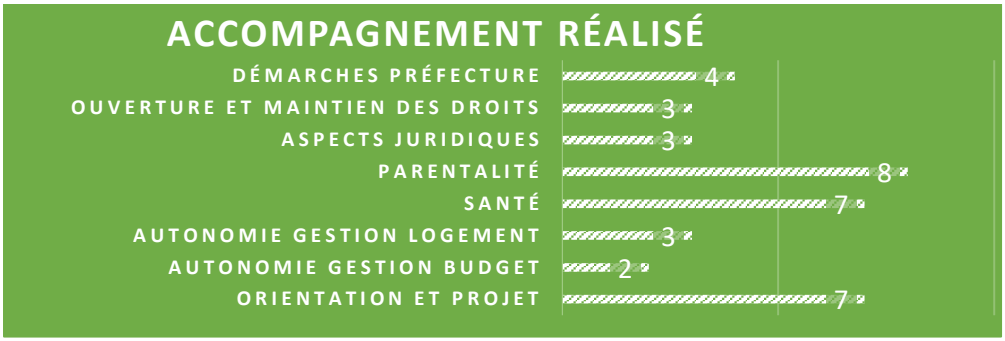

L'accompagnement implique un travail en réseau avec les partenaires médico sociaux (les CMS, la PMI, le CMP, les éducateurs, les infirmiers…) mais aussi les avocats dans le cadre des démarches juridiques.
L'accompagnement réalisé concerne tous les ménages hébergés au cours de cette année, pas uniquement les ménages sortis.

FLUX 2020	Stabilisation	Urgence
Nb ménages hébergées	3	12
Nb ménages sortis	2	8
Personnes hébergées	6	24
Personnes sorties	3	15
Durée moyenne de séjour	358 j	355 j
Nb de nuitées	641	2023
Taux de remplissage	88%	92%

Pour la stabilisation, il y a eu un peu moins d'un mois d'inoccupation du studio entre chaque ménage. De plus, le taux de remplissage est forcément plus bas lorsqu'une seule personne occupe le logement.

Les sorties en 2020

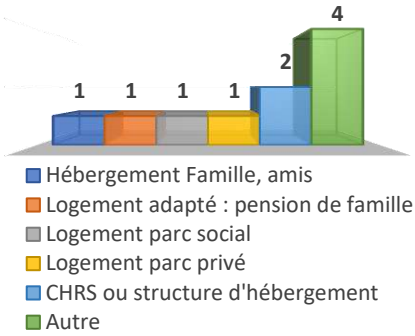

Sur les 10 ménages sortis : 1 logement social a été attribué à une femme et ses deux enfants ; 1 mère et sa fille ont trouvé un logement dans le parc privé ; 1 mère et sa fille ont intégré la pension de famille attenante « la Maison d'à Côté » ; 1 jeune femme a préféré être hébergée chez des amis ; 2 familles ont intégré un CHRS dont l'une par le biais d'un DAHO. Concernant la catégorie « autre », deux dames sont sorties vers de l'ALT, une mère et ses deux enfants sont retournés à leur domicile suite à un éloignement du conjoint auteur de violences, et pour la dernière situation, une dame SDF est partie du jour au lendemain, sans donner d'information et laissant toutes ses affaires.

La composition des ménages

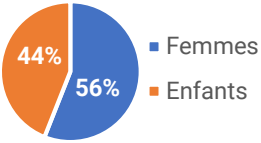

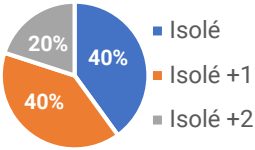

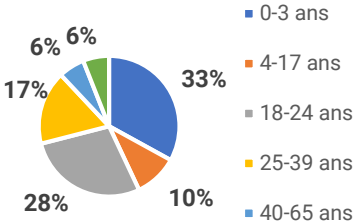

4 femmes seules accueillies parmi lesquelles une dame retraitée et une jeune majeure de presque 19 ans.
4 mères avec chacune 1 enfant (dont 2 ayant moins de 3 ans) et 2 mères avec chacune 2 enfants (dont 3 ayant moins de 3 ans). Ces situations ont donné lieu à 4 prises en charge du Conseil Départemental.
A noter, le très jeune âge de 3 jeunes femmes : 18, 21 et 22 ans.
Parmi ces 6 familles, 4 d'entre elles avaient besoin d'être soutenues dans leur parentalité.

Deux femmes victimes de violence ont bénéficié d'une ordonnance de protection. Nous avons été amenés à gérer les échanges lors des droits de visite d'un père dont la conjointe était sous ordonnance de protection.

Le budget hébergement

La **dépense réalisée** de 218 213 € est en dessous de la prévision du fait de la crise sanitaire Covid, avec la baisse de certains achats (alimentation, carburants, fournitures, animation…). On note également une légère baisse des charges patronales. Avec les différents confinements, nous avons dû faire face à une baisse importante de la participation du bénévolat.

Côté **recettes**, un écart de 28 809 € avec le prévisionnel est à noter, dû en partie à une diminution des prises en charge (femmes avec enfants de moins de 3 ans). Mais l'aide au chômage partiel et la mobilisation des donateurs ont apporté un complément. Côté subvention, l'ALT n'est plus attribuée ni sur les places d'urgence (HU) ni celles de stabilisation (STAB), mais uniquement sur l'ALT "simple" en Hébergement Passerelle. En revanche la DDCS a compensé ce manque par une augmentation des subventions HU et STAB.
La subvention, les prises en charges et aides publiques diverses représentent 58% du budget, tandis que les dons, les contributions volontaires et diverses recettes associatives représentent 42%.

Salariés : 3,2 ETP
Bénévoles : 1,51 ETP

Dépenses : 218 213 €

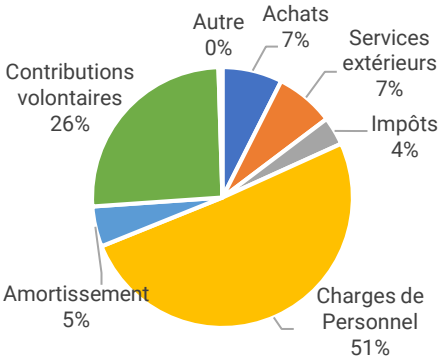

Recettes : 217 291 €

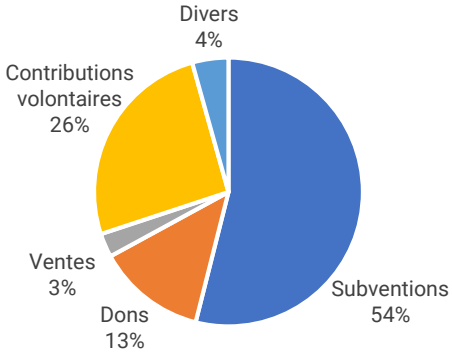

Résultat 2020 : déficit de 922 € (0.4% du total)

HEBERGEMENT PASSERELLE

Cet appartement peut héberger une famille (jusqu'à 3 personnes) mais il est parfois occupé par une famille de 2, selon les circonstances et les besoins. Nous le gardons disponible pour des accompagnements longs : attente de logement dans le parc public, attente de régularisation administrative en Préfecture lorsque le dossier est déjà déposé.

ALT simple

- 3 pers. hébergées
  1 pers entrée
  2 pers sorties

Eva et son fils Deni ont continué à occuper l'appartement en ALT jusqu'à fin août. Eva a obtenu son titre de séjour. Ils sont partis sur Lyon dans une famille amie et Eva a obtenu un travail dans un chantier d'insertion. Deni est scolarisé et son suivi médical se poursuit sur Lyon.
Durant l'année Eva avait été reçue avec une bonne note à son examen de DELF niveau 2.
Elle donne régulièrement de leurs nouvelles.

Nous avons pu accueillir une ancienne pensionnaire et son enfant durant environ 6 mois. La famille a maintenant trouvé un nouveau logement. Actuellement nous avons une personne seule en ALT.
Nous prévoyons quelques travaux de rafraîchissement dans l'appartement qui est resté occupé en continu pendant longtemps.

LE TOURISME SOLIDAIRE ET ACCUEIL DE RESSOURCEMENT

Cette année, 7 couples et 3 groupes familiaux ont occupé l'appartement pour des durées d'un week-end à une semaine.
8 personnes seules sont venues pour des séjours allant d'un week-end à 3 semaines.
2 personnes étaient en séjour de ressourcement.
L'appartement a donc été occupé durant 112 jours.
4 réservations ont été annulées à cause de la Covid.

Nous apprécions la relation avec les personnes accueillies qui cohabitent heureusement avec les pensionnaires des maisons d'accueil.

Une pension de Famille : qu'est-ce que c'est ?

La Pension de Famille est un dispositif de logement adapté permettant à des personnes isolées ou en manque d'autonomie d'avoir un logement individuel tout en bénéficiant d'une vie semi-collective.
« La Maison d'à Côté » est une Pension de Famille de petite taille, familiale, qui a la particularité de comporter 2 logements pour familles monoparentales.

NOS OBJECTIFS :

- Offrir un logement durable et accompagné
- Contribuer à la rupture de l'isolement, à l'accès à l'autonomie, à la reprise de confiance en soi
- Permettre aux résidents de réintégrer progressivement une vie sociale tout en évoluant à leur rythme et suivant leurs capacités
- Soutenir les résidents dans leur vie quotidienne et leurs projets

Composition familiale

En 2020, nous avons logé 11 personnes soit 9 adultes et 2 enfants.
Nous accueillons plus d'hommes actuellement qu'au début du fonctionnement de la structure. Mais nous désirons maintenir une mixité équilibrée et continuer aussi l'aspect intergénérationnel qui est si enrichissant en termes relationnels.
Nous avons toujours 2 appartements dédiés à des familles monoparentales. Nous y accueillons toujours 1 voire 2 familles en continu, suivant les demandes.

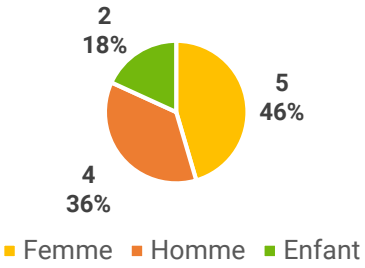

La Pension est aussi un lieu permettant de poursuivre un accompagnement de femmes victimes de violence sur la durée, le temps d'une reconstruction et de la mise en place d'un projet.

En 2020, 2 ménages ont reçu la visite de leurs enfants placés : 3 enfants en visites avec hébergement et 2 en visites médiatisées. Nous avons fonctionné en partenariat avec l'équipe éducative intervenante.

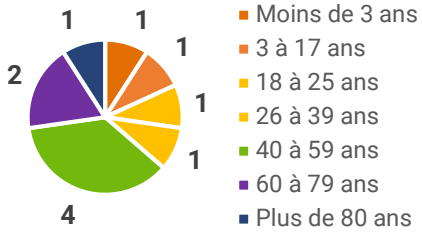

Âge

La présence des enfants comme des personnes âgées amène à des relations intergénérationnelles bénéfiques à chacun. Nous avons une majorité de personnes de plus de 50 ans. Heureusement, les familles et leurs enfants font baisser la moyenne d'âge et amènent du mouvement et de l'animation !

Arrivées et départs en 2020

En 2020, 2 ménages (soit 3 personnes : 1 personne seule et 1 famille monoparentale) sont entrés dans la structure. 2 ménages soit 3 personnes en sont également parties vers un logement autonome privé. Ces personnes ont pu entreprendre des formations et pour l'une obtenir une qualification professionnelle.

Durée d'accueil et taux d'occupation

Le taux d'occupation est de 97 % soit 3 193 journées d'accueil.
Depuis l'ouverture de la Pension de Famille, en décembre 2012, nous avons logé 22 ménages soit 31 personnes. 15 ménages soit 23 personnes ont quitté la Pension depuis 2012. La durée moyenne de séjour pour les 15 ménages partis est de 1 an et 4 mois.
La durée moyenne de séjour pour les personnes présentes au 1er janvier 2021 est de 4 ans et 7 mois (2 personnes sont présentes depuis l'ouverture soit 8 ans, 1 personne depuis 7 ans, 1 depuis 5 ans et 3 depuis moins de 2 ans).

Ressources

Un résident a intégré un chantier d'insertion.
Deux résidents sont sous curatelle et 2 autres ont un accompagnement budgétaire MASP.

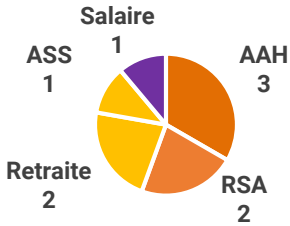

Vivre ensemble avec la Covid : un véritable défi !

Une année exceptionnelle, qui se poursuit en 2021, et à laquelle nous avons dû nous adapter. En effet, comment concilier les mesures de sécurité sanitaire et le vivre ensemble qui est le fondement de notre fonctionnement ? Nous avons été, et nous sommes, en perpétuelle adaptation.

Au 1er confinement, nous avons arrêté tout repas et toute activité collective. Les hôtes sont venus à tour de rôle pour veiller au fonctionnement minimal de la maison et à la sécurité de chacun. 3 résidents ont préféré partir dans leur famille pour vivre cette période.

Nous avons repris un repas collectif par semaine en extérieur à partir de mai 2020 et ce jusqu'en septembre, le beau temps nous le permettant. Nous pouvions disperser des tables dans la cour de la pension, les résidents se côtoyant le plus, mangeant ensemble.

Après réflexion, nous avons décidé de reprendre nos repas en intérieur en automne. Notre salle commune nous permet de prendre de la distance. Nous réalisons aussi que les résidents se fréquentent au jour le jour comme dans une vraie famille. Mais nous ne recevons plus de personnes de l'extérieur pour partager nos repas.
Les mesures d'hygiène mises en place dès le début dans les parties communes du bâtiment sont bien respectées : port du masque, lavage des mains… Nous espérons que certaines bonnes habitudes d'hygiène de base se poursuivront !
Nous sommes reconnaissants d'habiter dans un petit village avec une cour arborée et la campagne à deux pas. La possibilité de s'activer au jardin partagé a été une véritable bouffée d'air pour certains de nos résidents en manque d'activités.

Événement particulier

Un résident a obtenu sa naturalisation française. Il a demandé à une de nos stagiaires du moment de l'accompagner à la cérémonie à la sous-préfecture, moment si important pour lui.

Formation

Laurent, hôte de maison « multi-tâches », a suivi une formation lui permettant d'obtenir l'Habilitation Électrique. Il peut désormais intervenir pour de petits travaux électriques.

Sorties

Nous avons dû annuler le séjour de vacances qui était prévu en mai dans un autre département. Mais, partant sur le principe que les résidents se côtoient journellement, nous avons pu prévoir des sorties ponctuelles, à la journée : soirée Pont du Gard avec spectacle son et lumière ; marché nocturne Anduze ; pique-nique au bord du Gardon à Attuech ; sortie à la mer au Grau-du-Roi avec baignade, pique-nique sur la plage et minigolf en nocturne pour terminer en beauté, dans la joie et la bonne humeur ; visite du Seaquarium du Grau du Roi. Nous avons pu également faire 1 mini-séjour de 2 jours avec une nuit à la belle étoile pleine de péripéties, objectif détente et jeux, au Moulin de l'Ayrolle, centre de vacances à proximité en août et 1 mini-séjour de 3 jours en octobre avec une autre Pension de Famille à La Bécède en plein cœur des Cévennes.

Budget 2020

Le budget réalisé s'élève à 113 647 €. Suite à la situation sanitaire Covid, plusieurs activités n'ont pas été mises en place (repas des voisins, brocante solidaires), ce qui explique la baisse du budget réalisé vis-à-vis du prévisionnel. Il est assuré à 54 % (env. 61.5 k€) par diverses subventions, remboursements de charges sociales et aide au chômage partiel, et à 46 % (env. 52,1 k€) par les redevances locatives, les ventes, dons et contributions volontaires (le bénévolat qui a lui seul représente 7 %). Suite au nouveau plan comptable, 6 k€ ont été remontés en reprise de subventions publiques d'investissement, ce qui explique le résultat positif de 3 297 €.

Salariés : 1,31 ETP
Bénévoles : 0,24 ETP

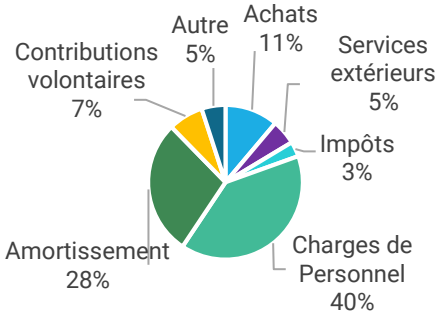

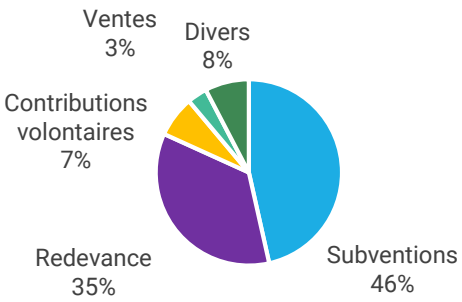

Dépenses : 110 350 €

Recettes : 113 647 €

Résultat 2020 : excédent de 3 297 € (2.9% du total)

Création d'habitats solidaires

A quoi pensions-nous il y a 7 ans quand le projet était encore à moitié dans nos rêves et à moitié dans les premiers dossiers de subvention ? Et quels sentiments nous traversaient lors de la signature des marchés avec les entreprises sélectionnées pour le chantier du Mas Latour le 16 juillet 2020, ou encore lors de l'achèvement des travaux du Temps Partagé en fin d'année (officiellement le 15 janvier 2021) ? Vous pouvez l'imaginer, mais en tout cas le proverbe dit « mieux vaut la fin d'une chose que son commencement » et ici nous en avons éprouvé la véracité, car qui aurait dit que l'aboutissement se ferait tant attendre.

L'objectif initial se rapproche de sa réalisation : *créer en zone rurale des ensembles de quelques logements sociaux avec des espaces de vie partagée et si possible une activité solidaire, le tout en mixité sociale*. La rénovation de bâtiments anciens avait notre préférence, en intégrant la dimension énergétique et écologique. En cours de route, de nombreux éléments sont venus conforter cette notion d'habitat solidaire : notre conviction n'est pas seulement d'offrir du logement mais par-là de contribuer à une insertion sociale. Nous proposons d'apprendre à **Habiter** et pas seulement d'avoir un toit, même si cette dimension est le préalable à toute évolution personnelle.

Le projet s'est finalement développé sur 3 lieux : Passerelle et Temps Partagé à Lézan, Mas Latour à Molières-Cavaillac.

- Lieux innovants, qui associent des bénéficiaires, impliquant la participation villageoise, l'économie solidaire, la mixité sociale et intergénérationnelle dans une dynamique locale.
- Lieux offrant des accompagnements adaptés à des publics différents, tout en favorisant l'innovation en termes d'intervention et d'inclusion sociales.
- Lieux qui proposent des activités solidaires variées, qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à la dynamisation des territoires ruraux.
- Lieux de dimensions différentes qui chacun attire par un coup de cœur singulier, et s'inscrit dans une préservation du patrimoine rural.
- Lieux associant rénovation énergétique, respect de l'environnement et des équilibres naturels.
- Lieux ayant chacun son budget propre tout en mobilisant certains financeurs communs.

LE LOGEMENT PASSERELLE

Cette extension du bâtiment réalisée en 2017 accueille toujours le même locataire, qui a retrouvé santé et relations diverses et va s'impliquer dans la vie du café associatif de Lézan. C'est lui qui a su trouver (aux enchères !) une vieille poulie pour monter l'eau du puits au Temps Partagé.

LE TEMPS PARTAGÉ

Le déroulement du chantier

Du 20 mai 2019 au 14 octobre 2020, pas moins de 50 réunions de chantier se succédèrent avec l'architecte Olivier Rampon et les entreprises. Côté La Gerbe, nous étions 1 à 3 représentants. Les bénévoles : Jean-Luc Portalès très présent pendant la 1ère phase, et Daniel Ribotti qui malgré la distance venait suivre le déroulement ou donner un coup de main de temps à autre. Rémy Vergnon, le directeur adjoint, s'est impliqué dans le suivi de chantier dès sa prise de poste en septembre. Jolène Rubio, en mission de service civique comme "ambassadrice du projet", a apporté sa compétence d'architecte d'intérieur pour suivre la réalisation des sols, carrelages, enduits. Sa rigueur nous a sauvé plus d'une fois des erreurs de transmission.

Les amis fidèles Serge et Rachel Argaud, qui ont bâti les premiers plans, apporté des suggestions en cours de route, viennent pour les instants délicats, comme le choix des couleurs d'enduits.

Les grandes étapes : une partie du toit est neuve ; une cage d'ascenseur est bâtie ; les sols du rez-de-chaussée, qui comportaient des marches dans tous les sens, sont entièrement remis à niveau avec pelleteuse, toupie à béton ; percements spectaculaires pour de nouvelles ouvertures dans les murs anciens ou pour assurer le passage de câbles électriques ; construction d'un auvent extérieur dans la cour ; creusement d'un puisard pour résoudre les problèmes d'infiltration dans le fond de la cage d'ascenseur ; construction d'un plancher bois en mezzanine dans l'ancien grenier pour créer le dortoir randonneurs ; ravalement de la façade ; pose des revêtements de sol, des sanitaires ; montage des meubles de cuisine et peinture.

Depuis l'automne, de nombreuses vérifications ont dû avoir lieu : poignées de fenêtre pas à la bonne hauteur, pente de sol de salle de bain défectueuse, crochets de volets mal posés, mais aussi installation du poêle à bois… Finalement le chantier est terminé officiellement. Et en dernier, c'est surtout l'aménagement des lieux de vie du café qui a motivé toute l'équipe : mise en place des tables, chaises, canapés, petit mobilier et vaisselle qui avaient été stockés depuis des mois.

La mobilisation citoyenne s'est illustrée : depuis 2017, environ 85 personnes ont donné du temps pour débarrassage, démolitions intérieures, montage de mobilier, peinture, plantations… pour un total qui dépasse largement les 1100 heures. Parmi eux 4 jeunes en service civique, 10 salariés, 12 résidents, 25 personnes du village ou des environs, et plus de 35 bénévoles (réguliers ou occasionnels, dont certains membres de l'association). Des petits groupes hétéroclites ont œuvré dans la joie pour un travail utile.

Les finances

Le budget final de la rénovation s'élève à environ 671 000 €, auxquels s'ajoutent 35 000 € de frais d'équipements intérieurs (en particulier la cuisine du café, la buanderie, le dortoir, les aménagements des parties cuisine des 6 logements). Avec le coût de l'achat, l'opération se situe autour de 1 600 € TTC du m² tout compris (taxes, assurances, honoraires, frais de notaire, branchements et réseaux, factures de travaux, ascenseur, et équipements), ce qui est raisonnable pour une réhabilitation dans l'ancien. Si l'on ne prend en compte que travaux et VRD, on trouve alors un montant de 1 120 € TTC. Le coût a donc été très bien maitrisé par l'architecte maître d'œuvre.

Nous tenons à remercier l'ensemble des financeurs qui ont contribué à ce projet, directement ou indirectement : Crédit Coopératif, Caisse des Dépôts et Consignations, CARSAT, Etat (DDTM), CAF, Conseil Régional, Conseil Départemental, Agglo d'Alès, Mairie de Lézan, Fondation de France, Action Sociale AG2R, Fondation Abbé Pierre, Fondation MACIF, Fonds Transmission et Fraternité, Fondation AM. Rivière, AGIRC-ARRCO, Groupe B2V. La répartition par grands types de financeurs est indiquée dans le graphique ci-contre.

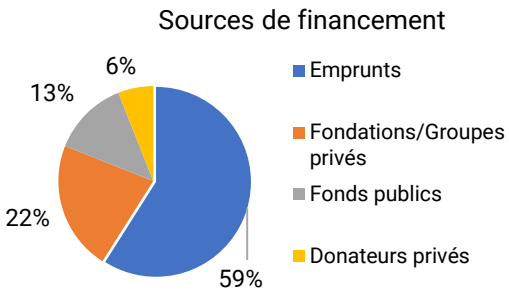

Maison en Partage

Elle est composée de 6 logements entièrement adaptés PMR, de 28 à 42 m2, disposant d'un accès par ascenseur, d'un salon commun, un patio, une terrasse et une buanderie commune.
Les travaux avançant à grands pas, il fallait aussi prévoir la suite : l'arrivée de locataires.
Pour ce faire, nous avons rencontré en janvier 2 MeP du Gard, pour tirer enseignement de leur expérience, puis le Conseil Départemental en février pour faire un point sur notre projet avant la fin des travaux. Nous avons préparé un dossier de demande de logement et communiqué aux partenaires notre projet à partir de l'été. Les premières demandes de logement sont arrivées à partir d'août. Suite à cela, Martine Fournier, Christine Travier et Sofy Vergnon, la future animatrice, ont rencontré en novembre les premières personnes candidates. La première commission d'attribution des logements a eu lieu le 4 décembre avec la participation d'un représentant du CCAS de Lézan et de la Direction de l'Autonomie du Gard et a permis de valider 2 demandes. L'entrée du 1er locataire aura lieu le 1er février 2021.

Le Café Associatif

Cette partie du bâtiment du Temps Partagé comprend la rénovation complète de la salle de restaurant, la création d'un bar conservant un souvenir de l'ancien, mais avec une touche moderne, la réalisation d'une cuisine « pro » en inox permettant de respecter le circuit des denrées avec un passe-plat, l'installation des machines. Après les travaux, nous avions l'émotion de recevoir beaucoup de mobilier de la part d'amis qui fermaient un café associatif qu'ils avaient tenu pendant plusieurs années sur Alès.
La cour intérieure est dallée, mais des espaces ont été aménagés pour des plantations. Déjà on rêve de vivre de bons moments de convivialité dans ce patio.

LE TEMPS PARTAGÉ

LE MAS LATOUR

Quittons Lézan pour l'ouest du département. Le Pays Viganais, avec ses oignons, ses pommes reinettes, ses bas de soie et de nylon, ses montagnes cévenoles, son riche tissu associatif, et le fameux Mas Latour sur la commune de Molières-Cavaillac. Cette propriété d'une famille amie nous a été remise en 2016 en bail emphytéotique.

Après de nombreux échanges avec la mairie, la Communauté de Communes du Pays Viganais (CCPV), la famille, et l'entreprise de scierie avoisinante, nous obtenions la garantie de l'emprunt courant 2019. L'offre de prêt étant devenue caduque entre temps, nous avons dû solliciter à nouveau la Caisse des Dépôts et Consignations. Après plusieurs va-et-vient de courriers, le document final était signé au cours du dernier trimestre 2020.

Mais l'aventure technique se poursuivait pendant ce temps-là : montage du dossier de demande de subvention avec la CCI pour la chaudière bois, destinée à alimenter un chauffage central dans tout le mas. Plusieurs mois plus tard, nous recevions une réponse positive de la Région et des Fonds Européens. Les devis des entreprises étaient tournés dans tous les sens pour arriver à faire quelques économies et à entrer dans une enveloppe encore fragile, voire même insuffisante.

Après toutes ces années, les consultations laissèrent la place à la sélection des entreprises. Les marchés furent signés avec 11 d'entre elles dans ce jour inoubliable du 16 juillet 2020.

Dès la fin août, les travaux de gros-œuvre commençaient, en même temps que les tranchées étaient creusées pour les conduites d'eau usées ou pluviales, et l'électricité. Stupéfaction : le Mas est alimenté en eau par un tout petit tuyau et personne ne sait bien identifier d'où il vient. Les entreprises veilleront à ne pas le rompre avec leurs engins, en attendant sans doute un nouveau branchement à voir avec la commune. Des réunions de chantier furent très productives en idées pour améliorer le projet (salle d'activité agrandie, tisanerie plus accessible, nouvelle fenêtre dans un des appartements), mais difficile de maintenir le coût. Des suggestions s'élaborent en équipe pour concevoir une utilisation des locaux communs au service du territoire, ce qui pourrait nous permettre de prétendre à de nouveaux financements. Affaire à suivre en 2021.

Dans le courant de l'année, un couple et leurs enfants établis près de Valleraugue nous contacte : ayant entendu parler du projet, ils souhaitent s'installer au Mas et développer un accueil paysan avec découverte de la nature, arbres fruitiers, peut-être quelques aromatiques et un peu d'apiculture. Nous les rencontrons à plusieurs reprises, avec des membres du Conseil d'Administration et l'idée fait son chemin.

CHAPITRE II :

PARTICIPER AUX ATELIERS

Expression, Solidarité, Citoyenneté

NOS OBJECTIFS :

- Favoriser la vie en collectivité
- Permettre la rencontre de l'autre
- Renforcer les liens sociaux et familiaux / Faire ensemble
- Susciter et renforcer la solidarité de voisinage
- Encourager la participation et l'expression à travers un projet commun

Les rencontres de l'Espace Vie Sociale (EVS) ont dû s'adapter cette année à la situation sanitaire. L'EVS a été fortement impacté : le nombre total d'ateliers proposés est quasiment divisé par 2 (hors jardin), avec une grande difficulté à maintenir et développer le lien social.

Le nombre de participants au total est stable (148 en 2019, 145 en 2020) mais il a beaucoup varié pendant l'année en raison des restrictions et de nombreuses personnes n'ont pas pu bénéficier de l'ensemble des activités.

Le CLAS a également fortement été impacté surtout durant le premier confinement. L'atelier Ronde des Etoiles a dû également être stoppé lors du 2ème confinement.
Au total 23 enfants se sont inscrits au CLAS, majoritairement des enfants que nous retrouvons d'une année scolaire sur l'autre. Les parents se sont globalement impliqués dans les activités de leurs enfants.

Equipe

En cours d'année, Alice Argaud a fini son service civique. Philippe Argaud et Clarisse Schrapff ont rejoint l'équipe pour le Jardin pour Tous et les Mille Couleurs. Elise Duverger vient compléter l'équipe de Copains des Arts en tant qu'intervenante. Sur l'année, 9 bénévoles, 3 jeunes en service civique, 6 intervenants extérieurs et 5 salariés interviennent pour permettre aux activités de l'EVS de se dérouler.

Solidarités	• Jardin, cueillettes, conserves, travaux
Prendre soin de soi	• Beauté, Gym, …
Créativité	• Poterie, Ecriture, Couture
Parentalité	• Famille Kangourous, CLAS

Une vingtaine d'ateliers a été proposée cette année, certains ont dû s'arrêter prématurément à cause des mesures sanitaires. Lors de ces ateliers chacun peut se découvrir dans des domaines divers.
Les activités (mis à part le jardin) ont été stoppées durant le premier confinement. Elles ont repris en septembre avec les mesures qui ont limité le nombre de participants. Les activités ont ensuite été maintenues uniquement en interne. Nous percevons une forte attente de possibilités de rencontre chez les adhérents de l'EVS.

Quelques phrases d'adhérents

« *J'ai hâte de pouvoir à nouveau me sentir utile en animant les ateliers* », « *Je suis contente de pouvoir voir des personnes, avec le couvre-feu je me retrouve seule chez moi* », « *Le Jardin pour Tous m'a donné du souffle pendant le confinement, j'y ai trouvé un réel encouragement* »

Evènements marquants

- Février-Avril : constitution d'un collectif de jardiniers et mise en place de la charte (élaborée collectivement) du « Jardin pour Tous »
- Mars : Graines solidaires-partenaire Truffaut
- Avril : 2 brebis arrivent pour 2 mois à la Ferme Claris
- Mai : Marché de Printemps par l'intermédiaire de zoom
- Août : plantation des crocus (safran)
- Septembre : troc aux plantes-partenaire Truffaut
- Octobre : Intervention de Denis Florès sur l'agroforesterie en maraîchage
- Décembre : Marché de Noël au Temps Partagé : 1ère visite pour certains !

Le public en 2020

145 personnes, 114 familles, 96 adultes, 49 enfants se croisent à l'EVS.
La participation aux ateliers cette année est marquée par une proportion importante de personnes extérieures aux personnes résidentes ce qui s'explique en grande partie par une forte implication au Jardin pour Tous (amplifiée par le confinement), ainsi qu'une participation importante aux actions de solidarités (en particulier la peinture au Temps Partagé).

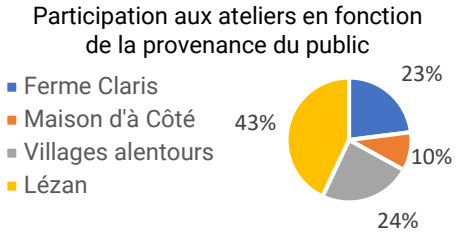

Budget

Sur un budget global de 76 233 €, les subventions CAF et Département représentent **48 %** du budget, **les contributions volontaires représentent 18 % du budget** (bénévolat, renoncement de remboursements des trajets), **et les dons en espèces 27 %.** On constate donc un fort investissement de la société dans l'EVS.
La CAF a pris la décision de maintenir les prestations financières pour les structures EVS.

Analyse par rapport aux objectifs 2020

Le collectif de jardiniers a bien pris forme et vie, notamment durant le premier confinement. Plusieurs se sont investis et ont trouvé un moyen de rester en lien à travers le « Jardin pour Tous ». Une dizaine de jardiniers se coordonnent pour faire pousser de bons fruits et légumes.
Les liens se sont poursuivis hors confinement en gardant une activité adaptée aux conditions sanitaires. Nous avons maintenu le contact par des appels réguliers et des temps de visioconférence.
Nous restons attentifs aux besoins des résidents et adhérents de l'EVS pour conserver au mieux le lien social et les projets dans ce contexte particulier.

Au vu des circonstances, l'ouverture du Temps Partagé a pris plus de temps que prévu. Certaines personnes se sont portées volontaires pour le service et/ou la cuisine du Temps Partagé, qui seront mis en œuvre en 2021. Nous constatons une forte mobilisation et beaucoup d'encouragements des résidents et des villageois concernant ce projet.

Equipe

- Michelle et Christiane qui animaient Copains des Arts ne souhaitent pas poursuivre leur bénévolat dans ce cadre, Elise Duverger est devenue intervenante en collaboration avec Lella Grevy-Gal (apprentie) pour la rentrée de septembre 2020.
- Alice Argaud, qui animait en collaboration l'atelier Mille Couleurs, a fini son service civique en août ; Clarisse Schrapff, qui a commencé son service civique en septembre, a pris le relais.

Evènements marquants

- Participation à la réunion d'information concernant la fracture numérique pour les enfants, animée par les FRANCAS.
- Rencontre avec les enseignants pour un meilleur suivi des enfants participants.
- Echanges réguliers avec les parents et les enseignants.
- Les parents participent aux ateliers Copains des Arts et Mille Couleurs, ils sont globalement intéressés par les activités que font leurs enfants.

Les ateliers CLAS ont commencé à un rythme normal jusqu'au premier confinement en mars, les accompagnateurs se sont adaptés dans la mesure du possible avec quelques rencontres en visioconférence, un soutien aux parents par téléphone et du soutien individuel.
Quelques ateliers ont pu reprendre en mai-juin. En septembre, les ateliers reprennent mais en groupe plus réduit pour respecter les recommandations sanitaires. Nous nous adaptons selon les particularités de chacun, 2 ateliers continuent. Un grand merci aux différents accompagnateurs pour leur disponibilité et leur adaptation.

Les Copains des Arts

Expression et connaissances artistiques
Ateliers animés par 1 salarié, 1 bénévole et 1 intervenante

- 7 enfants inscrits. Un enfant logé à la Ferme Claris a pu bénéficier de ces séances.
- En moyenne 5 enfants par atelier.
- 4 enfants se réinscrivent en septembre, le groupe est majoritairement constitué d'enfants du même âge.
- Les parents participent à un atelier en fin d'année civile, tous les parents sont présents.
- Découvertes de différents artistes, techniques, matériaux, land art, pop art…

La Ronde des Etoiles

Expression orale et corporelle
Ateliers animés par 2 bénévoles
- 10 enfants inscrits sur l'année. 15 séances seulement ont pu avoir lieu du fait des circonstances sanitaires, 1 bénévole a gardé le contact avec les enfants qui le voulaient pour les soutenir durant le confinement. En moyenne 5 enfants par atelier.
- Apprentissage de textes.
- Apprendre à exprimer les émotions et entrer dans un personnage.
- 1 représentation a eu lieu à la maison de retraite de Lézan en début d'année, suivi d'un goûter, expérience riche.

Les Mille Couleurs

Découverte de l'environnement
Ateliers animés par 1 salariée et 1 jeune en service civique.

- 12 enfants inscrits sur l'année.
- Un enfant accueilli à la Ferme Claris a bénéficié de ces ateliers.
- Les parents ont été invités à 3 des ateliers (dégustation, confection d'hôtel à insectes).
- Découverte des plantes et auxiliaires du jardin, repérage sur une carte, le corps et l'alimentation

Soutien scolaire

3 enfants de CP en ont bénéficié en début d'année.

Rendez-vous Conte

2 Rendez-vous Conte ont pu avoir lieu en janvier et début mars : les enfants du centre de loisirs nous rejoignent et l'équipe Ferme Claris met en scène l'histoire de "la chèvre biscornue". Les Rendez-vous Conte n'ont plus eu lieu ensuite en raison de l'épidémie.

Budget

Sur un budget global de 9140 € les subventions du CLAS représentent 42%, tandis que les contributions volontaires et les dons assurent 58%. La CAF a maintenu également les prestations habituelles pour cette année particulière.

Les familles kangourous

- Un atelier et lieu d'accueil pour les parents et les enfants de 0 à 3 ans ; une matinée par semaine.
- 2 co-animatrices offrent un temps d'écoute et de parole, se concentrent sur les actions d'accompagnement et de soutien à la fonction parentale.

Un objectif : prévenir les difficultés éducatives, psychologiques ou sociales.

Des moyens : rencontres et échanges, jeux, chants, collations, activités manuelles, invitation de spécialistes pour aborder un sujet à la demande des participants (une liste de thèmes est proposée, cf. données complémentaires p.52).
Cette année l'atelier a été bien repéré par les bénéficiaires pour la valorisation qu'il leur apporte.
En 2020, les Familles Kangourous ont réuni 43 personnes soit 19 adultes et 24 enfants, lors des 26 ateliers pour un nombre total de 241 participations.
17 familles étaient représentées.
9 adultes et 10 enfants étaient hébergés dans notre structure, 10 adultes et 14 enfants venaient de Lézan et des villages environnants.

La particularité de l'année en chiffres

Hors confinement : 13 ateliers ouverts aux familles du village.
Pendant le confinement : 25 messages envoyés à 56 familles pour 23 thèmes de réflexion et 17 activités.
Pendant la période à risque : 12 ateliers pour les seules familles résidentes au gîte et à la Pension de Famille (5 mamans et 7 enfants âgés de 4 mois à 4 ans 1/2)

Partenariat avec la Bibliothèque de Lézan

« Le livre comme outil de médiation du lien parents-enfants de 3 mois à 3 ans »
2 fois par mois. Moins appréciée par plusieurs résidentes de la Ferme Claris qui n'en voyaient pas l'intérêt à court terme pour leur enfant. Mais nombre croissant de participations très encourageant : 44 adultes et 11 enfants lors des 5 rencontres dont 2 mères et 2 enfants de la Ferme Claris. Atelier stoppé par le confinement.

Groupe de Parole pour Enfants

Finalité : Aider des enfants impactés par la violence familiale à mieux connaître, exprimer et communiquer leurs émotions, à renforcer la confiance en eux-mêmes, dans les autres et à développer des stratégies pour surmonter des situations désagréables ou des conflits.
Moyens : Expérience de relations bienveillantes et de méthodes de résolution de problèmes au travers de jeux coopératifs, d'activités et d'échanges.
1 lundi sur 2, pendant 1 heure, 4 fois seulement à cause de la Covid.
En 2020, 3 garçons y ont participé… toujours activement !
Après le confinement, les familles avaient changé et les enfants de la structure étaient trop jeunes pour ce Groupe de Parole.

Le Canevas d'accompagnement

Questionnaire proposé aux résidentes à leur arrivée et à leur départ sur la collectivité, la vie personnelle, les activités, le budget, la santé et la sécurité de l'enfant, les relations parent-enfant et la scolarisation. Il évalue les changements pendant le séjour. **A noter :** 2 dames sur 3 ont :

- changé positivement leur vision de la vie en collectivité ;
- apprécié les activités de jardinage ;
- réussi à boucler leur fin de mois (résultat des démarches accompagnées par l'équipe) ;
- reconnu que leur enfant avait des nuits plus paisibles en fin de séjour.

Aspects financiers

Les actions de soutien à la parentalité sont soutenues par le REAAP et subventionnées par la CAF, le Conseil Départemental et la commune.
Le budget global s'élève à 26k€.

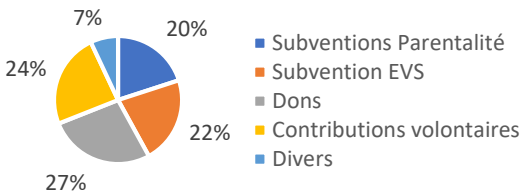

DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Lien avec les associations VISA et InSite

Les associations Visa et Insite se sont mobilisées pour permettre le recrutement des deux jeunes en service civique arrivés en septembre. Clarisse Schrapff comme ambassadrice du projet les Etoiles (en particulier le Temps Partagé) et Philippe Argaud comme soutien à la dynamique du Jardin Pour Tous.

Le cercle de paix

Durant la période de confinement, les maisons d'accueil, Ferme Claris et Maison d'à Côté ont été isolées l'une de l'autre afin d'éviter la contagion. Pour maintenir un lien entre les résidents, prendre des nouvelles les uns des autres, soutenir le moral de chacun, nous avons organisé tous les vendredi midi une rencontre à l'extérieur, dans l'une ou l'autre cour, en respectant les distances et gardant le masque. Nous échangions quelques nouvelles, nous pensions à ceux qui étaient au cœur de la pandémie, les soignants, une manière de ne pas nous couper de la réalité, nous qui nous sentions privilégiés d'être à la campagne, dans un département assez épargné à ce moment-là, et ensemble alors que tant de personnes se sentaient seules dans les villes.
Quelquefois, nos musiciens jouaient un air symbolique comme « on peut vivre sans richesse… mais sans tendresse on ne le pourrait pas ».
Nous avons gardé cette habitude après le confinement, en ajoutant une collation très simple, prise ensemble. Cela maintient le lien entre les maisons alors que les repas collectifs se font rares.

Banque Alimentaire

En partenariat avec la Mairie, nous assurons des colis alimentaires d'urgence pour les familles lézannaises qui se retrouvent brusquement en difficulté financière. L'assistante sociale de secteur reçoit la famille et transmet au CCAS les demandes d'aide. Avant que la famille s'inscrive aux Restos du Cœur, nous assurons l'aide alimentaire d'urgence.
Durant le confinement, la Mairie a fait appel à nous pour organiser des distributions car les familles ne pouvaient plus se déplacer vers les organismes habituels situés à plusieurs kilomètres de Lézan. Avec les produits de la Banque Alimentaire et les achats complémentaires assurés par une dotation de la Mairie nous avons assuré pendant cette période des distributions une fois par semaine aux familles que la Mairie nous signalait.

DIMENSION DE FRATERNITÉ ET DE VIE CITOYENNE

Ajoutons que la population a été sollicitée pour donner des denrées en les déposant dans un caddie mis à disposition devant la Mairie. L'entraide a fonctionné, la solidarité était mise en pratique et cela réchauffait les cœurs des bénéficiaires.

La banque alimentaire nous a approvisionnés en denrées alimentaires pour 1 000 kg de produits frais provenant de la grande distribution et 347 kg distribués par l'Union Européenne. Par la collecte nationale de la banque alimentaire, nous avons reçu 872 kg de denrées et de produits d'hygiène. La mairie de Lézan a contribué par une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Toutes ces aides ont permis de soutenir 9 familles des environs (5 personnes seules et 4 familles avec 2 à 5 enfants) pendant la période du confinement en plus des 7 familles hébergées à la Ferme Claris.

Fondation Truffaut

Cet organisme nous propose de participer régulièrement à une opération « graines solidaires », et cette année à une nouvelle journée de Troc de Plants et Graines. Ce fut une occasion de plusieurs contacts. En général des résidents ou des personnes du village (engagés dans le Jardin pour Tous) participent à l'action.

Projet MAP FARESO Cameroun

Une équipe de bénévoles de Lézan continue de suivre ce projet de construction d'un module autonome de production d'électricité pour assurer la déshydratation du manioc qui est la base de la nourriture dans un centre d'hébergement pour jeunes dans un village du Cameroun. La conduite de l'ensemble du projet est assurée par Mickael Païta du pôle de solidarité internationale de La Gerbe (basé à Ecquevilly).

Cette année, après une 1ère réunion encourageante tenue en janvier avec notre partenaire Electriciens sans Frontières, la situation sanitaire a bloqué toute progression du projet et empêché les voyages sur place. L'association camerounaise FARESO nous a aussi interrogés sur la possibilité de rénover les logements des jeunes, mais pour cet aspect La Gerbe ne souhaite pas agir seule et s'est mise en concertation avec l'association suisse Direction N'Tolo et avec l'association Fareso-France. Là aussi, à part une concertation par courriel, l'avancement est interrompu. Nous restons en contact avec les responsables camerounais pour qu'ils ne perdent pas espoir de voir leurs projets aboutir.

ACTIONS SOLIDAIRES D'AUTOFINANCEMENT

Marché de Printemps et de Noël

Le marché de Printemps a eu lieu en version numérique : catalogue et visioconférence, après plusieurs semaines de confinement, nous avons eu la joie de voir certains visages et de pouvoir échanger.
Le marché de Noël, adapté aux conditions sanitaires, fut une fête alors que c'était la première ouverture au public du rez-de-de chaussée du Temps Partagé.

Le Jardin pour Tous

De nombreux légumes ont été dégustés, des coulis de tomate réalisés, les premiers safrans récoltés. Désormais on peut admirer une nouvelle butte de permaculture, rêver à des arbres fruitiers ou des conserves… En attendant nous développons le plaisir de cultiver ensemble et de manger de bons produits partagés !

Table Solidaire ou Repas des Voisins à la Pension

Notre activité habituelle de Table Solidaire suivait tranquillement son cours quand la pandémie Covid l'a brutalement arrêtée.
De janvier à mars 2020, nous avons quand même pu ouvrir 11 fois notre table à des voisins, amis et partenaires et proposer 61 repas servis pour 32 personnes différentes.
Nos habitués attendent avec impatience la possibilité d'y revenir.

Brocante Solidaire

Début 2020, la Brocante a fonctionné au ralenti. Nous étions à la recherche d'une personne supplémentaire pour s'en occuper et voulions améliorer l'utilisation de notre lieu et son fonctionnement.
De janvier à mars 2020, nous avons ouvert 8 fois la brocante solidaire.
Nous n'avons toujours pas repris. Nous comptons utiliser le lieu du Temps Partagé pour redémarrer autrement cette activité dès que possible.

CHAPITRE III :

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES GENERALES :

Evènements

- Ouverture du Temps partagé
    - Maison en Partage
    - Démarrage progressif du café solidaire en période Covid
- Avancement des travaux au Mas Latour
- Equipe : Prise de fonction de Rémy Vergnon comme directeur à partir d'avril. Création du nouveau poste d'animatrice de la vie sociale. Accueil de 2 nouveaux jeunes en service civique.

Organisation

1- Conserver une dynamique commune à l'ensemble de l'équipe tout en préservant la mission principale de chaque membre au sein des dispositifs spécifiques.

2- Elaborer le fonctionnement d'une nouvelle structuration en termes de personnel et de gestion financière :

- Le Temps Partagé est scindé en deux entités : la Maison en Partage (MeP) et le Café Associatif avec le Dortoir pour randonneurs (CAD).
- Le logement "Étoile Passerelle" et la nouvelle "Maison en Partage" sont regroupées avec la Pension de Famille pour créer une unité de Logement Adapté et Solidaire ;
- Le Café Associatif devient une des actions de l'Espace de Vie Sociale, avec les Familles Kangourous, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité et les divers autres Ateliers ;
- En 2021 le Mas Latour est la seule des 3 Étoiles initiales à être encore gérée en termes de « projet en cours ».

PERSPECTIVES SPÉCIFIQUES

HEBERGEMENT

- Poursuite de l'accueil et de l'accompagnement offerts, adaptation aux projets personnels des résidents tout en sensibilisant à la réalité et à ce qui est possible.
- Poursuite du travail en réseau avec les acteurs sociaux de proximité, participation régulière avec le réseau de concertation technique autour des violences conjugales et intrafamiliales.
- Adaptation au fonctionnement du dispositif SIAO pour le côté urgence.
- Encouragement des résidents à participer aux actions solidaires possibles malgré les barrières liées à la crise sanitaire.
- Rafraichissement du logement ALT, occupé sans interruption depuis 3 ans.

Les subventions resteront assurées à l'identique pour 2021. L'équilibre reste toujours à trouver du côté des prises en charge pour les familles avec enfants de moins de 3 ans, sachant que l'équipe est formée à cet accueil mais ne veut pas sélectionner à l'entrée sur des critères budgétaires.

LOGEMENT ADAPTE ET SOLIDAIRE

1- Pension de famille La Maison d'à Côté

- Poursuite des activités dans la mesure du possible et de la situation sanitaire. Nous continuerons à nous adapter au jour le jour avec l'objectif de maintenir le lien si important pour les résidents.
- Aménagement de la cour avec construction d'un abri à vélos et scooter.
- Poursuite des travaux d'entretien de la pension.
- La subvention passe de 16 € à 18 € par jour, 1ère augmentation depuis l'ouverture de la pension.

2- Maison en Partage

- Fin de l'aménagement des logements.
- Commission de sélection des locataires.
- Embauche de l'Animatrice de vie sociale.
- Emménagement de tous les locataires au fil du 1er semestre.
- Création d'un groupe, avec des activités partagées, motivantes et pertinentes pour ce public (séniors ou personnes ayant un handicap).
- Lancement la dynamique relationnelle entre résidents et avec les pensionnaires des autres maisons

3-Le logement locatif Passerelle

- Le jardin est un peu à l'abandon et sera remis en état.

PERSPECTIVES SPÉCIFIQUES

ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)

- Démarrage progressif des activités du Temps Partagé selon les assouplissements des restrictions sanitaires.
- Publication d'un livre sur les étapes de réalisation du Temps Partagé.
- Mise en place des collectifs permettant le fonctionnement du Temps Partagé (dortoir et café).
- Evolution du Conseil de l'Espace de Vie Sociale en plusieurs commissions.
- Mise en place d'ateliers cuisine pour maintenir le lien social et proposer de la vente à emporter. Impliquer les personnes de la Maison en Partage dans la dynamique de l'EVS.
- Etayer l'idée de faire vivre un Tiers Lieu Alimentaire (avec le Jardin pour Tous de Lézan et un atelier de transformation à Molières Cavaillac) et chercher les financements appropriés (France Relance, Fondations).
- Maintenir la dynamique du Jardin pour Tous.
- Permettre la rencontre et maintenir le lien en période de crise sanitaire.
- Distribuer les activités EVS sur les 3 maisons.

CLAS

- Continuer de maintenir le lien avec les enseignants.
- Déployer le dispositif de lutte contre la fracture numérique.
- Proposer des activités régulières où les parents puissent s'impliquer.

Famille Kangourous

- Pour les enfants : des expériences sensorielles, motrices, émotionnelles variées.
- Pour les parents : durant les confinements les vidéos et visio-conférences se sont multipliées rendant plus accessibles les informations et les rencontres avec des professionnels de la petite enfance. Continuer de les exploiter tout en privilégiant les rencontres réelles et les expériences à vivre ensemble dans l'intérêt de chacun(e).

PROJET LES ÉTOILES – LE MAS LATOUR

- Recherche d'autres financeurs pour compléter le budget d'investissement.
- Suivi des travaux de second œuvre.
- Signature possible d'un bail de carrière avec un nouveau paysan.
- Réception des candidatures pour les logements.
- Etablissements de partenariats avec des acteurs sociaux du territoire.
- Intégration dans le Pôle Logement Solidaire dès l'entrée des 1ers locataires.

HABITAT SOLIDAIRE « LES ETOILES » :
LE MAS LATOUR A MOLIERES-CAVAILLAC

CHAPITRE IV :

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

- Vie de l'équipe page 38
- Budgets page 42
- Compléments sur les ateliers page 48
- Logos des partenaires page 54

ÉQUIPE

L'équipe reste stable et se prépare à une transition car Martine Fournier est secondée depuis septembre par Rémy Vergnon qui a pris ses fonctions de directeur adjoint. Elle remettra son poste dans le courant de 2021 après la période de tuilage.

Sara Poungoué, responsable de l'hébergement d'urgence et de stabilisation à la Ferme Claris reste bien investie dans le réseau Femmes victimes de violences. Par ailleurs elle contribue également à la saisie comptable.

Christine Travier, gestionnaire de la pension de famille (la Maison d'à Côté), s'occupe aussi maintenant de la gestion administrative de la Maison en Partage. Les entretiens en vue de l'occupation des appartements ont commencé à l'automne.

Véronique Chapus, coordonnatrice de l'Espace de Vie Sociale, suit une formation de « cheffe de projet en économie sociale et solidaire ». Le café associatif « Le Temps Partagé » est sous sa responsabilité. L'aménagement des lieux, puis la mise en place des adhésions et du règlement intérieur sont une lourde tâche avant l'ouverture. Mais celle-ci est retardée à cause des mesures sanitaires en vigueur durant cette période Covid.

Nathalie Portalès poursuit le travail d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité. Elle participe à plusieurs réunions de réflexion sur les violences conjugales et intrafamiliales.

Claire Basile, Florence Hallouin, du côté de la Ferme Claris, et Laurent Wadoux à la Maison d'à Côté, continuent dans leurs fonctions de maîtresses et hôte de maison. Lella Grevy-Gal poursuit sa deuxième année de contrat d'apprentissage dans le cadre d'un BTS-ESF suivi à la Maison Familiale et Rurale de St Hippolyte du Fort.

Pendant cette année Covid, une partie du personnel a été au chômage partiel ou en télétravail durant le confinement de printemps.

Les supervisions d'équipe se poursuivent à un rythme d'environ toutes les 6 semaines, assurées toujours par la psychothérapeute Marlène Escoffier. Elles ont été interrompues durant le confinement.

STAGIAIRES

A la Pension :

Charlie Duployé dans le cadre d'un BTS ESF au Lycée Jean-Baptiste Dumas d'Alès.
Léonard Vigneron, en stage par la Mission Locale d'Alès.
Julia Gardrat, en 1ère BAC Pro SPVL (service de proximité et vie locale) au Lycée Pasteur à La Grand'Combe.

A la Ferme Claris :

Ella Bonny en formation BAC SPVL au lycée Jean Baptiste Dumas à Alès.
Mélodine Boissier en stage de découverte en étude de 1ère avec le CNED.
Rachel Saoudi en stage de 3ème d'un collège de Tourcoing.
Nous recevons volontiers ces jeunes qui sont en recherche de leur orientation professionnelle. Léonard a intégré une école de formation pour devenir Educateur spécialisé.

BENEVOLAT

Nous apprécions la fidélité des anciens (environ une quarantaine) et sommes reconnaissants d'en accueillir de nouveaux. Un jeune couple s'est engagé à prendre quelques week-ends dans l'année. Elisabeth Rey s'est proposée aussi pour un service de temps en temps en fin de semaine.
Sofy Vergnon, avant de prendre son poste d'animatrice à La Maison en Partage, a donné de son temps pour les entretiens d'admission et pour des coups de main dans l'aménagement du Temps Partagé.
Et nous restons impressionnés par le nombre de bénévoles venus nous aider au cours des finitions du Temps Partagé, connaissances, résidents ou gens du village motivés par le projet.
Un merci du fond du cœur pour toute l'énergie et la bonne humeur déployées dans ces moments d'entraide et de convivialité réunies.

SERVICE CIVIQUE

Jolène Rubio a participé au suivi du chantier du Temps Partagé en particulier pour les calepinages. Son aide a été déterminante.
Alice Argaud a représenté une des chevilles ouvrières du lancement du « Jardin pour Tous ».
Clarisse Schrapff inaugure la mission de lancement du café associatif du « Temps Partagé ».
Philippe Argaud a repris en main de maitre le maraichage et le bricolage. Il bénéficie de la compétence du maraicher en place au Mas Latour.
Leur enthousiasme et leur engagement sont magnifiques et font du bien à tous.

ÉQUIPE

ÉQUIPE

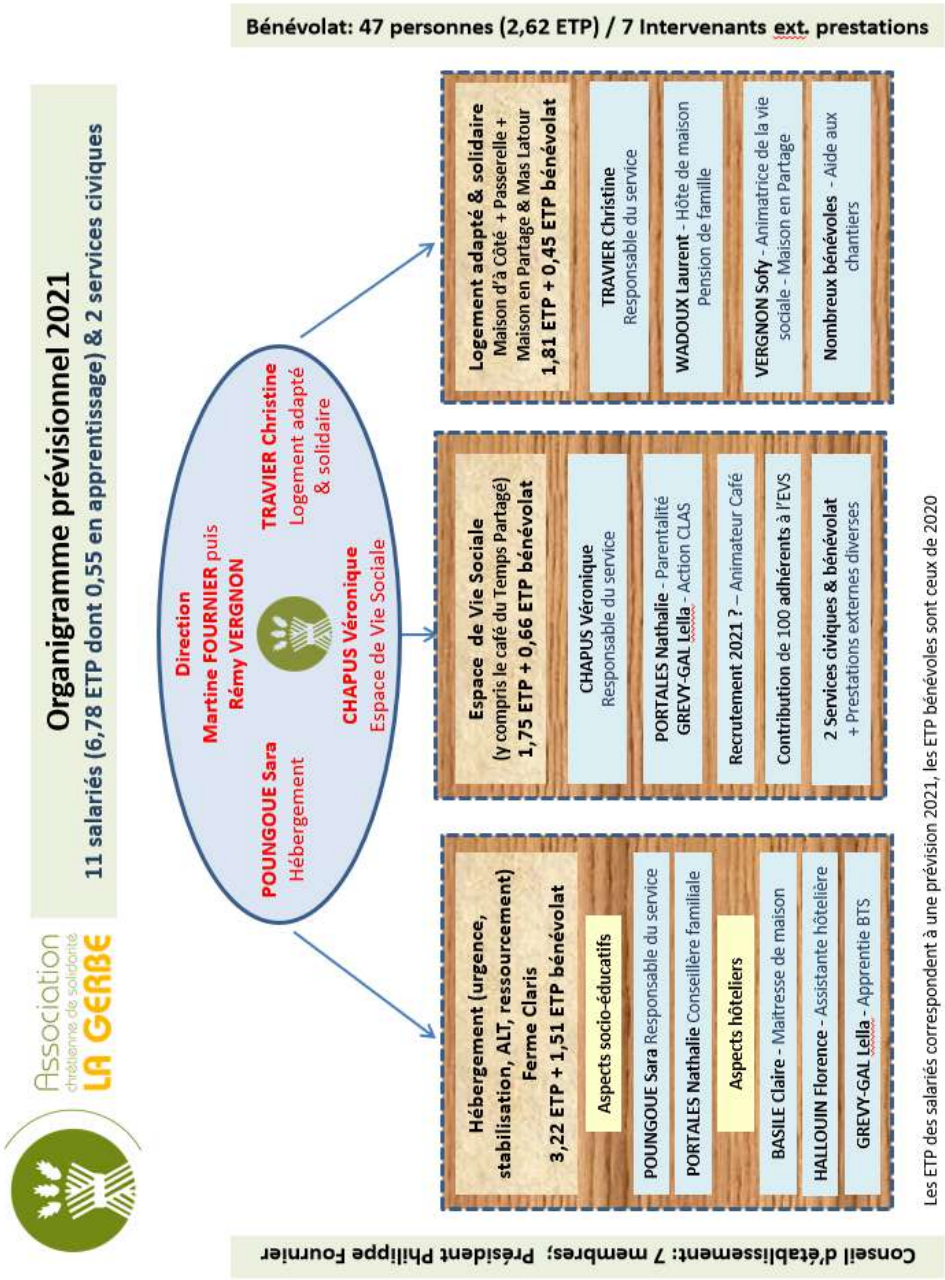
Association chrétienne de solidarité LA GERBE
Organigramme prévisionnel 2021
11 salariés (6,78 ETP dont 0,55 en apprentissage) & 2 services civiques
Direction
Martine FOURNIER puis Rémy VERGNON
POUNGOUE Sara Hébergement
TRAVIER Christine Logement adapté & solidaire
CHAPUS Véronique Espace de Vie Sociale
Hébergement (urgence, stabilisation, ALT, ressourcement) Ferme Claris 3,22 ETP + 1,51 ETP bénévolat
Aspects socio-éducatifs
POUNGOUE Sara Responsable du service
PORTALES Nathalie Conseillère familiale
Aspects hôteliers
BASILE Claire - Maitresse de maison
HALLOUIN Florence - Assistante hôtelière
GREVY-GAL Lella - Apprentie BTS
Espace de Vie Sociale (y compris le café du Temps Partagé) 1,75 ETP + 0,66 ETP bénévolat
CHAPUS Véronique Responsable du service
PORTALES Nathalie - Parentalité
GREVY-GAL Lella - Action CLAS
Recrutement 2021 ? – Animateur Café
Contribution de 100 adhérents à l'EVS
2 Services civiques & bénévolat + Prestations externes diverses
Logement adapté & solidaire Maison d'à Côté + Passerelle + Maison en Partage & Mas Latour 1,81 ETP + 0,45 ETP bénévolat
TRAVIER Christine Responsable du service
WADOUX Laurent - Hôte de maison Pension de famille
VERGNON Sofy - Animatrice de la vie sociale - Maison en Partage
Nombreux bénévoles - Aide aux chantiers
Bénévolat: 47 personnes (2,62 ETP) / 7 Intervenants ext. prestations
Conseil d'établissement: 7 membres; Président Philippe Fournier
Les ETP des salariés correspondent à une prévision 2021, les ETP bénévoles sont ceux de 2020

Compte global de produits

N° compte	Intitulé du compte	Réal TOTAL 2019	Prév TOTAL 2020	Réal TOTAL 2020	Prév TOTAL 2021
70 - VENTES, PRESTATIONS, MARCHANDISES		15 831 €	24 223 €	12 835 €	26 814 €
74 - SUBVENTIONS		239 854 €	260 792 €	209 278 €	254 476 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		105 257 €	130 738 €	115 880 €	145 243 €
754-	*Dons*	*63 986 €*	*83 180 €*	*69 754 €*	*77 357 €*
758-	*Produits de gestion*	*41 271 €*	*47 558 €*	*46 126 €*	*67 886 €*
76 - PRODUITS FINANCIERS		0 €	0 €	23 €	0 €
77 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		0 €	0 €	10 416 €	15 284 €
78- REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS		1 518 €	3 418 €	1 345 €	0 €
79 -TRANSFERTS DE CHARGES		923 €	595 €	11 186 €	12 893 €
TOTAL HORS INVESSTISSEMENTS		**363 383 €**	**419 766 €**	**360 963 €**	**454 710 €**
754162	Dons Investissements	61 995 €	25 000 €	43 618 €	10 000 €
TOTAL CLASSE 7		**425 378 €**	**444 766 €**	**404 581 €**	**464 710 €**
ORIGINE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		**111 394 €**	**112 670 €**	**94 885 €**	**101 985 €**
	Dons en nature	6 321 €	6 150 €	6 296 €	6 360 €
	Bénévolat	99 946 €	100 600 €	85 658 €	91 000 €
	Renoncement de créances	5 128 €	5 920 €	2 931 €	4 625 €
TOTAL PRODUITS + CONTRIB. VOLONT.		**536 772 €**	**557 436 €**	**499 466 €**	**566 695 €**

Les ventes et prestations diverses sont réduites car liées aux activités solidaires et productives qui ont été très limitées en 2020 soit du fait des restrictions sanitaires (pas de brocante, par de repas des voisins) soit du fait que le café associatif n'était pas ouvert. Les subventions liées à cette activité n'ont pas été imputées à cet exercice, mais les subventions associées à l'hébergement, au logement adapté (pension de famille), et à l'Espace de Vie Sociale (EVS) ont été maintenues. Le volume des dons de fonctionnement a été plus faible que prévu (mais plus important qu'en 2019 !). Toutefois la générosité s'est portée sur les dons d'investissements, bien utiles pour poursuivre le projet des Étoiles (création de logements sociaux solidaires avec travaux conséquents de réhabilitation au Temps Partagé et au Mas Latour).

Les produits exceptionnels correspondent à la reprise de la quote-part des subventions d'investissements accordées par les organismes publics (lors de la création de la Ferme Claris, de la Maison d'à Côté, de la Passerelle), une écriture imposée dans le nouveau plan comptable associatif. Dans les transferts de charges figure l'aide au chômage partiel accordé par l'Etat, à laquelle l'association a fait appel pendant 3 mois.

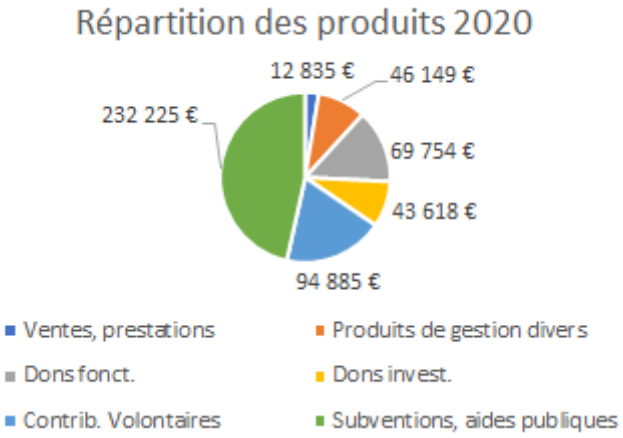

Sur un total de 499 466 €, cette répartition met en évidence l'équilibre entre d'une part les subventions et aides publiques diverses et d'autre part les ressources liées à l'activité déployée par l'association (loyers, ventes, prestations) et à son réseau de donateurs et bénévoles (les contributions volontaires représentent à elles seules 19% du budget).

Pour le prévisionnel 2021, nous comptons sur l'ouverture du Café Associatif pour générer des recettes. La subvention de fonctionnement de la pension de famille augmente, après plus de 10 ans au même niveau et des subventions de fonctionnement pour la Maison en Partage et le Café devraient être versées.

Nous escomptons une légère augmentation des dons de fonctionnement, sans pour autant assurer l'équilibre du budget en cette période de pandémie.

Compte global de charges

N° compte	Intitulé du compte	Réal TOTAL 2019	Prév TOTAL 2020	Réal TOTAL 2020	Prév TOTAL 2021
60 - ACHATS		39 691 €	44 036 €	33 778 €	45 377 €
61 - SERVICES EXTERIEURS		24 471 €	27 352 €	20 973 €	34 026 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		13 385 €	15 110 €	13 569 €	18 777 €
63- IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS		13 087 €	15 335 €	13 177 €	14 782 €
64- CHARGES DE PERSONNELS		208 780 €	242 833 €	223 799 €	268 016 €
65- AUTRES CHARGES GEST. COURANTE		1 080 €	1 111 €	555 €	1 000 €
66 - CHARGES FINANCIERES		3 588 €	5 333 €	3 512 €	3 069 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				4 624 €	0 €
69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 686 €	1 636 €	1 706 €	1 702 €
TOTAL AVANT CHARGES CALCULEES		305 768 €	352 746 €	315 693 €	386 749 €
RESULTAT AVANT CHARGES CALCULEES		57 615 €	67 020 €	-315 693 €	67 961 €
68- DOTATIONS AMORT., PROV. & ENGAG.		116 067 €	92 020 €	90 216 €	91 961 €
681120	Immobilisations corporelles	54 072 €	67 020 €	46 598 €	81 961 €
689500	Engag.a realiser s/dons affectes	61 995 €	25 000 €	43 618 €	10 000 €
TOTAL CLASSE 6		421 835 €	444 766 €	405 908 €	478 710 €
RESULTAT		3 543 €	0 €	-1 327 €	-14 000 €
EMPLOI CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		111 394 €	112 670 €	94 885 €	101 985 €
	Dons en nature	6 321 €	6 150 €	6 296 €	6 360 €
	Bénévolat	99 946 €	100 600 €	85 658 €	91 000 €
	Renoncement de créances	5 128 €	5 920 €	2 931 €	4 625 €
TOTAL CHARGES + CONTRIB. VOLONT.		533 230 €	557 436 €	500 793 €	580 695 €

Le budget réalisé retrouve les valeurs de 2019. Du fait de l'épidémie de la Covid, les dépenses (achats, services) ont été moindres que prévu (- 20 %). Les embauches sur le Café et la Maison en Partage n'ont pas eu lieu car le bâtiment n'était pas terminé. Toutefois la diminution des charges de personnel a été moindre (-8%) du fait du recrutement d'un directeur adjoint en septembre, en prévision du départ en retraite de la directrice de l'établissement.

La dotation aux amortissements n'a pas non plus augmenté car la rénovation du Temps Partagé n'était pas terminée fin 2020. La réduction des activités et le confinement ont entraîné une diminution sensible du bénévolat.

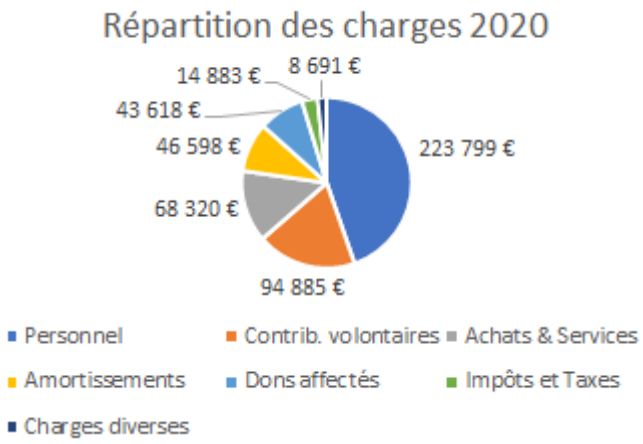

Le volume des charges 2020 s'élève à 500 793 €, ce qui génère un très léger déficit de 1 327 € (moins de 0.3 % !). Ce résultat a été permis grâce aux aides de l'Etat en cette période Covid et à un ajustement de nos objectifs en fonction de la situation.

La répartition met en évidence les montants correspondant aux dépenses effectives (achats et services, impôts et taxes, charges de personnel et divers) qui représentent 63 % du budget, tandis que les ressources affectées, la dotation aux amortissements et les contributions volontaires correspondent à 37 % en complément.

Du côté du prévisionnel une partie des recrutements est prise en compte, nous prévoyons également une augmentation des achats et services avec le fonctionnement du Temps Partagé. De même la dotation aux amortissements sera plus importante du fait de l'achèvement du Temps Partagé.

Toutefois les ressources ne seront peut-être pas à la hauteur des attentes du fait de la prolongation des interdictions d'ouverture et nous préférons **présenter un prévisionnel déficitaire** (de 14 000 €), dont nous espérons qu'il pourra se rectifier en cours d'année (soit par diminution de charges soit par rétablissement des recettes). Ce budget a reçu approbation par le vote de l'Assemblée Générale de l'association le 8 avril 2021.

Budget de fonctionnement par secteurs

Répartition des produits
Réalisé 2020

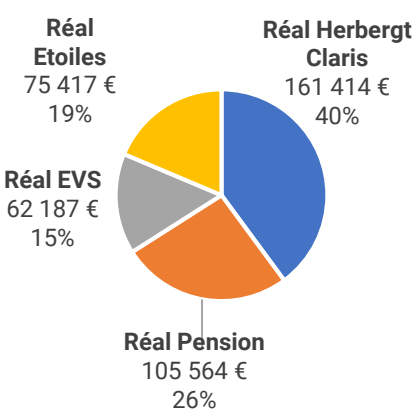

Répartition des produits
Prévisionnel 2021

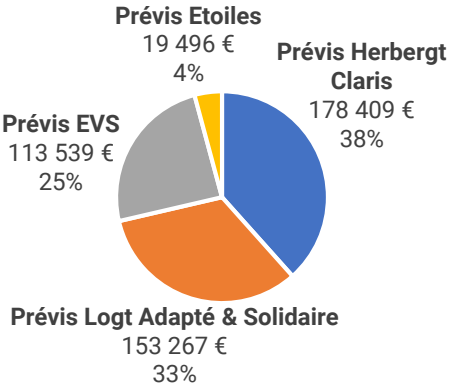

La répartition 2020 par secteurs est analysée sous l'angle des produits effectifs reçus en Euros. Les résultats seraient similaires si l'on regardait les charges, étant donné que chaque secteur présente un résultat proche de l'équilibre : - 922 € pour l'hébergement (0.6 % de son budget), + 3 297 € pour la pension (3.1%), + 992 € pour l'EVS (1.6%) et - 4 694 € pour les Etoiles (6.2%).

L'hébergement représente 40% des produits. Cette activité requiert davantage de soutien professionnel auprès des femmes et de leurs enfants (50% des charges de personnel, en cohérence avec les 51% des ETP salariés, cf. tableau). Les subventions représentent 56% de l'ensemble des subventions perçues par l'association, et 73% du budget propre à ce secteur. Les dons permettent d'assurer une grande partie du reste des dépenses (15%). Le budget 2021 prévoit un nombre accru de prises en charge du Conseil Départemental.

La pension correspond à 26% des recettes, et de façon très proche, à 20% des charges de personnel (21 % des ETP). La subvention ne représente ici que 50% des recettes car les redevances contribuent pour 37%. Le budget de ce secteur va fortement augmenter en 2021 du fait de l'ouverture de la Maison en Partage.

L'Espace de Vie Sociale (EVS)
Malgré le très grand nombre d'activités qu'il recouvre, l'EVS ne correspond qu'à 15% du budget, car de nombreux bénévoles sont impliqués. Les subventions se sont maintenues et s'élèvent à 59% de ce budget, et les dons à 39 % (secteur où ils sont les plus présents). A partir de 2021, le café associatif sera rattaché à l'EVS. Toutefois les conditions sanitaires ne permettent pas une date précise d'ouverture, et nous avons proposé pour ce secteur un budget prévisionnel déficitaire de 14 000 €.

Les Etoiles : jusqu'à présent cette rubrique correspondait aux projets de création d'habitat solidaire. Son budget n'impliquait essentiellement que des frais de fonctionnement et une quote-part des emplois déjà existants (0.39 ETP soit 6.3% des ressources humaines). Toutefois en 2020 le plan comptable oblige à faire figurer les dons reçus pour investissement, qui s'élèvent cette année à 43 618 €, d'où le gonflement de ce secteur. Ces dons, bien appréciés, seront repris pour contribuer à la réhabilitation du Mas Latour. A partir de 2021, le secteur des Etoiles sera en nette diminution puisque le budget du Temps Partagé s'en est dissocié pour aller soit vers le logement (Maison en Partage) soit vers le Café Associatif (dans l'EVS).

Une vision plus large nous est fournie ci-dessous en tenant compte à la fois des données ci-dessus et des contributions volontaires (bénévolat, dons en nature…).

Répartition des produits
Réalisé 2020 + contributions

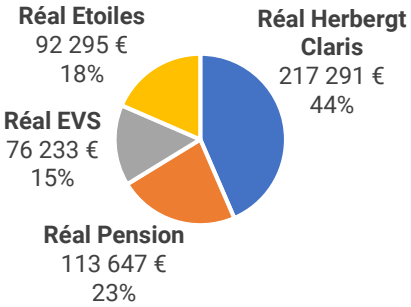

Répartition des produits
Prévisionnel 2021 + contributions

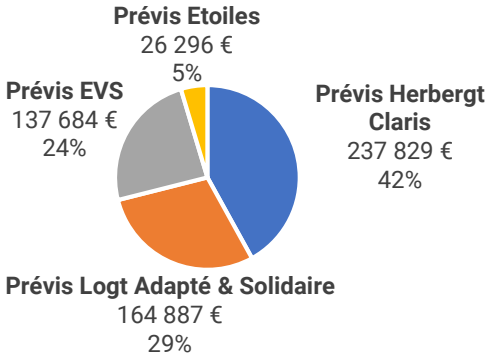

Les rapports généraux entre secteurs restent voisins, ce qui semble dire que le ratio salariés/bénévoles reste sensiblement le même dans les différentes activités, sauf pour la pension (moins de bénévoles) et les Etoiles, qui au contraire ont fonctionné avec un grand nombre de bénévoles jusqu'à fin 2020, contribution qui va diminuer sensiblement en 2021 (plus qu'un seul chantier en cours)

2020	Hébergt.	Pension	EVS	Etoiles	TOTAL
ETP Salariés	3,20	1,31	1,33	0,39	6,23
% Total	*51,4%*	*21,0%*	*21,3%*	*6,3%*	*100,0%*
ETP Bénévoles	1,51	0,24	0,41	0,46	2,62
% Total	*57,6%*	*9,2%*	*15,6%*	*17,6%*	*100,0%*
ETP Total	4,71	1,55	1,74	0,85	8,85
% Total	*53,2%*	*17,5%*	*19,7%*	*9,6%*	*100,0%*
Rapport S/B	2,1	5,5	3,2	0,8	2,4

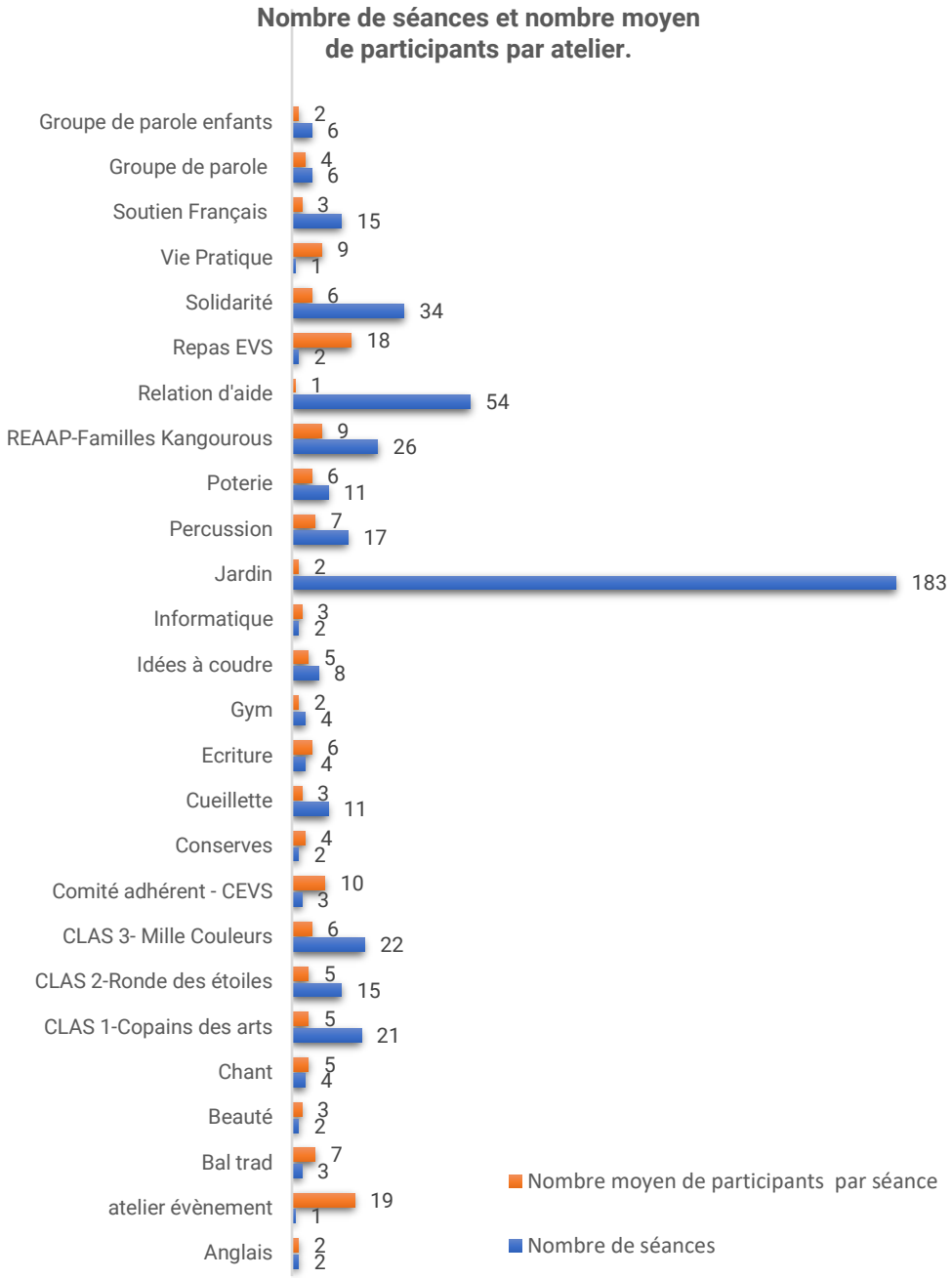
Nombre de séances et nombre moyen de participants par atelier.
Groupe de parole enfants 2 6
Groupe de parole 4 6
Soutien Français 3 15
Vie Pratique 9 1
Solidarité 6 34
Repas EVS 18 2
Relation d'aide 1 54
REAAP-Familles Kangourous 9 26
Poterie 6 11
Percussion 7 17
Jardin 2 183
Informatique 3 2
Idées à coudre 5 8
Gym 2 4
Ecriture 6 4
Cueillette 3 11
Conserves 4 2
Comité adhérent - CEVS 10 3
CLAS 3- Mille Couleurs 6 22
CLAS 2-Ronde des étoiles 5 15
CLAS 1-Copains des arts 5 21
Chant 5 4
Beauté 3 2
Bal trad 7 3
atelier évènement 19 1
Anglais 2 2
Nombre moyen de participants par séance
Nombre de séances

Répartition des heures effectuées selon le statut des intervenants

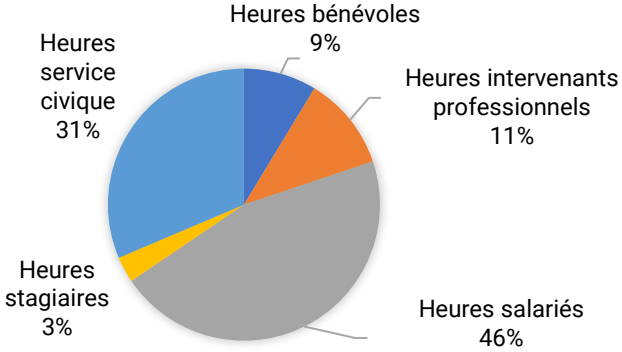

Les heures de bénévolat sont en baisse en comparaison des années précédentes. Cela est globalement dû à l'impact de la crise sanitaire, la proportion d'heures concernant les jeunes en service civique correspond à une grande implication au niveau du jardin.

Répartition des participants selon leur âge.

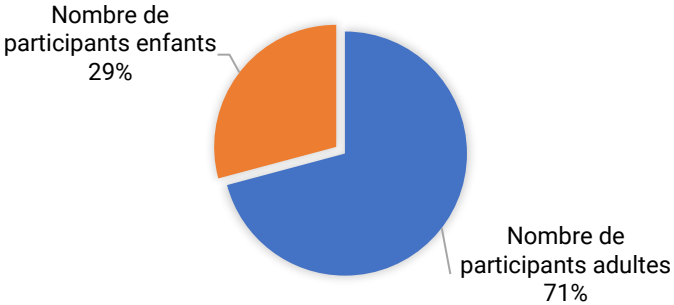

LES ATELIERS

LES ATELIERS

Thèmes de discussion

- Débat mené par l'Association "Solidarnet", avec des spécialistes des écrans et du numérique pour parler ensemble des points positifs et négatifs et nous familiariser avec les différents supports. 2 fois à 5 semaines d'intervalle.
- Protéger nos enfants, prévenir les abus sexuels et autres. Des pistes très pratiques, vidéo et partages.

Pendant le confinement, mails envoyés aux familles sur les thèmes suivants :

- Coco le virus expliqué aux enfants.
- Informations sur la Cellule d'écoute et de soutien psychologique.
- Vidéo sur la parentalité positive.
- Egalité femmes-hommes.
- "Fake news" pour différents âges x 4 vidéos.
- Gestes d'hygiène.
- Parents-enfants confinés, comment ne pas péter les plombs ?
- Pourquoi les enfants ont-ils besoin d'aide pour réaliser une tâche ?
- "Les petits citoyens" : découverte d'un site avec articles ciblés : Confinés mais à égalité.
- Articles sur les violences sur femmes, enfants, l'autisme, la précarité, l'isolement.
- Cellule d'écoute et de soutien : actualisation.
- Enfance et Covid.
- Communiqué de presse sur les violences faites aux femmes.
- Articles sur les rythmes des adolescents pendant le confinement (appartenance, différenciation… similitudes avec les très jeunes mères)
- Le sommeil : des tout-petits aux ados.
- Communication des Ecoles des Parents et des Educateurs pour aider les parents, les jeunes et les professionnels.
- Les Droits des femmes.
- Informations sur les consultations conjugales et leurs permanences.
- Violences : arrêtons-les !
- Gestes d'hygiène. Masques, activités, rythmes, préparation du déconfinement.
- Textes pour les parents amateurs de théâtre et d'art.
- Stratégies pour que les enfants touchent moins leur visage.

Reprise des rencontres à la Ferme Claris :

- Aider mon enfant quand il est submergé par ses émotions… et moi aussi.
- Emotions ou stress ? Comprendre et agir pour être mieux.
- Nommer les émotions avec un vocabulaire plus varié.
- Comportement agité, en parler pour mieux comprendre, supporter et trouver des solutions. (Vidéo ExET)
- La micro-sieste

Activités

- Ludothèque 4 fois.
- Jeux pour les parents (sur des questions de parentalité) et pour les enfants (jeux d'éveil et de motricité)
- Peinture aux doigts, aux pinceaux, aux rouleaux sur des galets, des feuilles de papier, des fenêtres !

Pendant le confinement, mails envoyés aux familles pour proposer les activités suivantes :

- Jeu "Dis-moi tout" pour faciliter les échanges.
- Vidéo sur la musique et les enfants.
- Histoires à raconter x 100
- Livres à télécharger x +1000
- "Découvertes des arbres" du site "Les petits débrouillards".
- Jeux de société à imprimer pour les familles.
- Jeux pour tout-petits (CEMEA, Picker Loczy et PEPS)
- Les sciences en pyjama "Les petits débrouillards"
- Danser en famille "Dance monkey" avec l'APF (France Handicap) adaptable aux tout-petits.
- Idées pour jardiner à la maison.
- Gym, activités faciles et créations pour se régaler avec bébé.
- Science pour les petits (Traces dans la farine...)
- Jeux avec objets de récupération colorés et sonores pour bébé de moins d'un an.
- Jeu de mémory.
- Avec l'association "Temps libre" : Evasion artistique, jardin, danse.
- Courts-métrages à voir avec les enfants.
- 12 jeux à fabriquer soi-même.

Reprise des rencontres à la Ferme Claris :

- Echanges de nouvelles après le confinement de 2 mois. Jeux faciles à fabriquer avec des cartons.
- Fabriquer pompons de 3 façons différentes.
- Dessins avec des gommettes.
- Fabriquer un jeu de cerceaux (assiettes en carton).
- Jeux de plein air.
- Dans la cour : jeux de motricité et instruments de musique.
- Fête de fin d'année scolaire avec des jeux divers mais surtout des jeux d'eau.
- Peinture et animaux en assiettes en carton + exercices au sol pour bébé (ascenseur / roulade / balançoire).
- Collage de feuilles couleurs d'automne sur le dessin d'un escargot et jeu d'emboîtement avec divers bouchons.
- Permettre aux enfants de jouer de la musique avec des objets de la vie quotidienne : une vidéo pour les parents, une pour les enfants.
- Fabrication de sapins de Noël
- Décoration de Noël sur vitres

PARTENAIRES

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires,
sans lesquels nos missions ne pourraient avoir lieu.

PARTENAIRES

Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés

Fondation de France

FONDATION CREDIT COOPERATIF

FONDS TRANSMISSION ET FRATERNITÉ

Fondation Rte

FONDATION D'ENTREPRISE GEORGES TRUFFAUT

Fondation Anne Marie Rivière

FONDATION OCH OFFICE CHRÉTIEN des PERSONNES HANDICAPÉES

Ingénieurs sans frontières

Nexans

Electriciens sans frontières l'énergie du développement

Rotary

Bruneau

M.ad MÉDIATHÈQUE Alphonse Daudet

SAURAMPS en Cévennes

RADIO GRILLE OUVERTE 88.2

RESEDA
association pour la coordination des réseaux de santé du bassin alésien

PARTENAIRES

Lézan.fr

Alès Agglomération

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARD 3.0 Département

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Gard

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE DU GARD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Communauté de Communes PAYS Viganais cévennes
www.cc-paysvigenais.fr

inspection académique Gard
Éducation nationale enseignement supérieur recherche

CREDIT COOPERATIF

CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON

l'Europe s'engage en Occitanie

AIRDIE Financeur Solidaire

cglls

GROUPE ciléo Action Logement

FDVA
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Caisse des Dépôts

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

CCI GARD